

ASSEMBLÉE NATIONALE

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1528)

AMENDEMENT

N ° AS253

présenté par

M. Buchou, M. Sorre, M. Fait, M. Vuilletet, Mme Métayer et Mme Tieгна

ARTICLE 4

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.